



## OUVERTURE DE POSTE À L'INTERNE ET À L'EXTERNE JOURNALIER

Titre du poste :	Journalier
Supérieur immédiat :	Directeur des travaux publics
Lieu de travail :	Garage municipal de Percé
Type d'emploi :	Employé salarié saisonnier (été) à temps complet, 40 heures/semaine

---

La Ville de Percé est à la recherche d'une personne pour combler un poste saisonnier (été) vacant de journalier. Cette personne doit pouvoir exécuter les tâches suivantes :

### Principales tâches et responsabilités

- Effectuer des travaux de réparation et d'entretien sur les infrastructures municipales (routes, ponts, équipements d'aqueduc et d'égout, etc.);
- Participer à l'entretien des véhicules et de la machinerie;
- Exécuter des travaux relatifs à l'entretien de la chaussée (pavage, drainage, signalisation, etc.);
- Accomplir toute autre tâche connexe selon les besoins de l'équipe.

### Profil recherché

- Expérience pertinente reliée à la fonction;
- Posséder un permis de conduire de classe 5, valide au Québec;
- Facilité à travailler en équipe;
- Faire preuve de respect et de politesse envers tous, en tout temps;
- Capable d'endurer le travail physique;
- Dynamique et travailleur.

### Conditions salariales et de travail

Selon la convention collective en vigueur.

Veillez faire parvenir votre candidature **avant le 28 juin 2019, à midi (12 h)**, à l'attention du directeur général par intérim, au 137, route 132 Ouest, C.P. 99, Percé, G0C 2L0, ou par télécopie au (418) 782-5487 ou par courriel à [direction@ville.perce.qc.ca](mailto:direction@ville.perce.qc.ca).

*Note : Seuls les candidats possédant le profil recherché seront considérés. La Ville de Percé souscrit au principe d'égalité d'accès à l'emploi; le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.*

Fait à Percé, ce 11 juin 2019.